

[Text]

Mr. Chairman, I appreciate the minister may not have seen Mr. Corbett's specific comment, so perhaps I could ask Mr. Corbett to clarify what effect this treaty or the proposed enabling legislation would have in this area of the illegal sale via Canada of high technology to Soviet Bloc countries.

Mr. W. Corbett: If there were an offence in the U.S. legislation for the exporting of high technology and it were to fall within the treaty, they could make the request—in other words, if it is punishable by more than one year in the U.S. They are investigating a high-tech offence under their law, and they could ask for assistance of Canada. Thereafter the minister would have to determine whether it is in the Canadian public interest to provide that kind of assistance for that kind of investigation.

Mr. Robinson: You indicated the Americans were quite concerned about this aspect of co-operation.

Mr. W. Corbett: I am sorry, I do not recall the article.

Mr. Robinson: Did the Americans express concern about this area?

Mr. W. Corbett: I do not recall any particular area of investigation that was highlighted as being more important than the broad panorama of investigations.

Mr. Robinson: Did the Americans specifically raise any concerns about this aspect of co-operation?

Mr. W. Corbett: I do not recall. I am sorry.

Mr. Robinson: In 1984 you said the Americans were very concerned about this. You do not recall this any more, though?

Mr. W. Corbett: I appreciate that they are very concerned about it, but I am not certain it is in the context of mutual assistance.

Mr. Robinson: That was the context within which you were speaking.

Mr. W. Corbett: Well, that is what is reported, but I am not certain I would agree with that. It was not a matter I recall being brought up in the negotiations. But frankly, these negotiations went on... there were seven sessions over a period of a year and a half, and my recollection now as to whether or not this was something discussed... frankly, I do not recall whether it was.

Mr. Robinson: You just do not know whether it was or it was not. Who was the chief American negotiator, do you remember?

Mr. W. Corbett: The negotiations involved a number of departments. As they got to the point of officials being in a position to feel the text was well advanced, a fellow named McGovern, who came from the State Department,

[Translation]

Monsieur le président, vu que le ministre n'a pas eu l'occasion de lire le texte de la déclaration de M. Corbett, je demanderais à ce dernier de nous expliquer quelle incidence le traité ou la loi habilitante envisagée aurait sur la vente illégale, via le Canada, de technologies de pointe aux pays du bloc soviétique.

M. W. Corbett: S'il y avait, en vertu de la législation américaine, une infraction pour exportation de technologies de pointe, et si cela relevait du traité, alors les autorités américaines demanderaient... autrement dit, si l'infraction entraînait aux États-Unis une peine de plus d'un an. Ils font enquête sur une infraction dans le domaine des technologies de pointe en vertu de leur loi, et ils demandent l'aide du Canada. Il reviendrait alors au ministre de décider s'il serait dans l'intérêt public canadien de fournir l'aide demandée dans le cadre de l'enquête.

M. Robinson: Vous avez dit que les Américains étaient très préoccupés par cet aspect de la collaboration entre les deux pays.

M. W. Corbett: Je m'excuse, mais je ne me souviens pas de cet article.

M. Robinson: Les Américains se sont-ils dit préoccupés par cela?

M. W. Corbett: Je ne me souviens pas qu'ils aient accordé plus d'importance à un domaine ou à une question en particulier par rapport à l'ensemble de la gamme possible d'enquêtes.

M. Robinson: Les Américains ont-ils fait état de préoccupations précises relativement à cet aspect de la collaboration entre les deux pays?

M. W. Corbett: Je regrette, mais je ne m'en souviens pas.

M. Robinson: En 1984, vous avez dit que les Américains étaient très préoccupés par cela. Mais vous ne vous en souvenez plus aujourd'hui?

M. W. Corbett: Je sais bien qu'ils sont très préoccupés par cela, mais je ne suis pas certain que leurs inquiétudes s'inscrivent dans le contexte de l'aide mutuelle.

M. Robinson: C'était pourtant dans ce contexte-là que vous situiez la chose.

M. W. Corbett: C'est peut-être ce qui a été rapporté, mais je ne suis pas certain d'être d'accord. Je ne me souviens pas que cela ait été soulevé lors des négociations. Cependant, bien franchement, ces négociations se sont échelonnées... Il y a eu sept séances sur une période d'un an et demi, et quant à me souvenir si cela a ou non été discuté... Bien franchement, je ne m'en souviens pas.

M. Robinson: Vous ne savez plus si cela a été discuté ou non. Vous souvenez-vous du nom du négociateur en chef américain?

M. W. Corbett: Plusieurs ministères ont participé aux négociations. Une fois le texte bien avancé, ils ont fait venir un type du Département d'État, un dénommé McGovern, et d'un autre côté, il y avait Len Legault, du